



## La situation en Palestine

**Depuis 1967, Israël occupe la Cisjordanie.**

Depuis les accords d'Oslo II de 1995 entre Israël et l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine), ces territoires occupés ont été répartis en 3 catégories :

**Les territoires classés A (18% de la Cisjordanie)** – sont placés sous responsabilité du gouvernement de l'autorité palestinienne

**Les territoires B (22%)** – sont de plus petites zones placées sous contrôle de la police et de l'armée israélienne, mais sous gestion civile palestinienne.

**Les territoires C (60%)** – dépendent du droit militaire et de la gestion militaire israélienne. Les Palestiniens n'y obtiennent pas de permis de

construire, certains y sont (ou ont été) expropriés ou expulsés.

Sans ces territoires, un Etat Palestinien n'est pas viable.

**Les ressources fondamentales d'existence des Palestiniens** ont été détruites par des vols de terres, l'arrachage de plus d'un million d'oliviers et d'abricotiers et les suppressions des ressources en eau : les Palestiniens paient trois fois ce que les Israéliens paient pour leur eau et reçoivent seulement 1/5 des quantités distribuées alors que l'eau provient généralement de Cisjordanie.

**La violation des Droits de l'Homme et du droit des peuples** – Avec l'implantation des colonies, Israël modifie la composition démographique et géographique en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Plus de 600.000 colons juifs y résident. Depuis 1967, 18.000 maisons familiales palestiniennes ont été détruites sur ordre des autorités israéliennes d'occupation. Environ 40% de maisons de Palestiniens sont menacées de destruction à Jérusalem-Est. Le gouvernement israélien interdit le regroupement familial et les déloge.

**Les Palestiniens sont sous la tutelle du droit militaire** : Des milliers de Palestiniens, parmi lesquels des femmes et des enfants, sont emprisonnés en Israël, souvent durant des années sans même chef d'inculpation.

**Les 750 km du mur de séparation** sont à 85% sur le territoire palestinien. **Chaque jour, aux checkpoints (points de contrôle et de passages), ce sont les humiliations.** Le Mur de séparation est une violation grave du Droit des peuples.

(traduit du dépliant de présentation Kairos Palästina Solidaritätsnetz Deutschland)

Coord : [www.kairoseuropa.de](http://www.kairoseuropa.de) – [info@kairoseuropa.de](mailto:info@kairoseuropa.de)